

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PIZAY

Séance du Mardi 11 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de Votants : 13

Étaient présents : Mesdames Brigitte AVOSCAN, Aurélie COCHET, Isabelle LORIZ, Jocelyne PANNETIER

Messieurs Mathieu DECATOR, Samuel FOURMY, Marc GRIMAND, Jean-Michel JOSSERAND, Bruno LEBLANC, Philippe POIRSON

Étaient excusés :

Mme Carole BARRO ayant donné pouvoir à M. Philippe POIRSON

M. Vincent BRUN ayant donné pouvoir à M. Marc GRIMAND

M. Nicolas CHABERT ayant donné pouvoir à M. Bruno LEBLANC

Étaient absents : Mme Martine POTHIN, M. Jean-Louis GAGNEUX

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : Mme AVOSCAN Brigitte a obtenu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022

Madame la responsable du service de gestion comptable de Montluel a remis, pour approbation par le conseil municipal, le compte de gestion de l'exercice 2022 du budget principal.

Le compte de gestion décrit, pour le budget principal, la totalité des opérations entre l'ouverture et la clôture de l'exercice, y compris celles des classes 4 et 5 (comptes de tiers et comptes financiers).

L'identité des comptes peut être constatée. Les résultats des différentes sections budgétaires sont retracés ci-après :

Compte de gestion 2022 - résultat de l'exercice (en €)

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Opérations de l'exercice		Résultat à la clôture de l'exercice 2022
	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	+ 243 562,31	464 026,08	563 750,83	343 287,06
Investissement	+ 912 881,76	1 809 331,83	862 308,22	-34 141,85

Les débits et les crédits des opérations de l'exercice totalisent les montants exécutés en 2022 et les montants des exercices antérieurs intégrés pour chacune des opérations non budgétaires ;

Vu ledit dossier ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- +** **DONNE ACTE** de la présentation du compte de gestion 2022 à Madame la responsable du service de gestion comptable de Montluel,
- +** **APPROUVE** le compte de gestion 2022,
- +** **AUTORISE** monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents constituant le compte de gestion 2022, en vue de leur transmission au Juge des comptes.

Extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdit.

Le Maire,
Marc GRIMAND

Délibération rendue exécutoire le :
Après affichage et publication du :
Le Maire,
Marc GRIMAND

